

ETE 2011

La Lettre de Patrick Devedjian

Ancien Ministre, Député des Hauts-de-Seine

Président du Conseil Général (Canton de Bourg-la-Reine / Antony-Nord)



Prévoir l'avenir

C'est la responsabilité première des hommes politiques que de prévoir l'avenir.

Le 18 juin, le général De Gaulle ne lance pas seulement un appel à la résistance dans une France écrasée et défaite, il prévoit l'entrée en guerre des Etats-Unis, la mondialisation du conflit, il annonce que « *foudroyés aujourd'hui par la force mécanique, nous pourrons vaincre dans l'avenir par une force mécanique supérieure. Le destin du monde est là.* » C'est cette prescience, déterminée et courageuse, mais d'abord et surtout intelligente et réfléchie, qui en a fait un homme politique exceptionnel, sachant toujours deviner avant les autres l'intérêt supérieur du pays, qu'il s'agisse de la décolonisation, de l'Europe, de la décentralisation...

Aujourd'hui, dans une France profondément inquiète sur son avenir, qui s'angoisse devant la mondialisation, devant l'immigration, qui ne parle que de désindustrialisation, qui s'accroche à ses acquis, qui ferme les yeux sur ses atouts, c'est encore plus nécessaire.

Les Français pensent que les politiques n'ont plus aucune possibilité d'agir sur l'emploi et sur l'économie, car ils ne maîtrisent plus rien du jeu international. Les Français voudraient être protégés, en même temps ils savent bien que le salut est dans la conquête des marchés extérieurs et qu'un retour au protectionnisme serait suicidaire quand plus d'un Français sur 4 travaille pour l'exportation. Ils n'ont plus confiance en eux-mêmes ni dans leurs dirigeants.

Or la France a beaucoup d'atouts, elle est toujours la 5^{ème} puissance économique, elle restera dans les 10 premières, elle a une démographie dynamique, une population d'un bon niveau d'éducation quoi qu'on en dise, un cadre de vie exceptionnel, une protection sociale enviée, des entreprises innovantes et reconnues dans le monde entier, une main d'œuvre recherchée, des innovations dans tous les domaines d'avenir de la biologie au développement durable, en passant par les travaux publics, l'aéronautique, ou l'automobile, pour ne pas parler du nucléaire, si décrié aujourd'hui...

Si les Français ne voient que les difficultés, leurs élus cherchent malheureusement davantage à satisfaire leurs demandes de mieux-être, légitimes mais sans fin, qu'à les entraîner dans une gestion rigoureuse et créatrice d'énergies et de biens. C'est pourtant là la seule issue positive, aujourd'hui, et c'est bien moins difficile qu'en 1940.

A l'approche de l'élection présidentielle, capitale pour la politique de notre pays, je fais ce vœu de toutes mes forces : regardons au loin et mettons toute notre intelligence et notre sensibilité au service de l'avenir.

Fidèlement à vous.

P. Devedjian

Hauts-de-Seine

Un nouveau logo pour le département

Le Conseil général change d'identité visuelle. Le 92 disparaît de sa signalétique comme il tend à disparaître des plaques minéralogiques.



Cette nouvelle signature met en valeur la géographie de notre territoire et la couleur vert "début de printemps" qui veut à la fois inspirer l'énergie et signifier un cadre de vie remarquable aux portes de Paris (45 % du territoire est constitué d'espaces verts) comme les efforts déployés pour faire des Hauts-de-Seine un département exemplaire pour le développement et la préservation de son environnement.

C'est une commission de cinq élus, dans laquelle l'opposition était représentée, qui l'a choisi. Le coût de ce travail de création est de 180 550 €. Le remplacement du logo se fera au fur et à mesure du remplacement naturel des supports de papeterie comme pour la signalétique.

Le coût global de l'opération s'élève à 4,5 millions d'euros. Une somme moins lourde qu'il y paraît pour le budget départemental si l'on prend en compte les dépenses actuelles de signalétique courante : le Conseil général y consacre déjà chaque année 1,2 million d'euros.

Le département opte pour la voiture électrique

D'ici 2014, après un appel d'offres lancé en 2010, le département va acheter 350 véhicules électriques (la moitié de la flotte automobile du conseil général) dont 52 en 2011. Huit véhicules seront livrés le 25 mai prochain. Cette opération ambitieuse positionne le conseil général des Hauts-de-Seine en tête des collectivités engagées dans cette politique de réduction de son empreinte carbone.

À terme, l'émission de 500 tonnes de gaz à effet de serre sera évitée chaque année tout en allégeant les charges de fonctionnement de la collectivité : les coûts de carburant et d'entretien sont respectivement inférieurs de 80 % et 40 % à ceux des véhicules actuels.

Carte améthyste

En 2010, près de 60 000 personnes retraitées et handicapées des Hauts-de-Seine ont bénéficié de la carte améthyste, l'aide aux transports délivrée par le Conseil général, pour un budget de 20 millions d'euros par an.

Les priorités du budget 2011

Une gestion rigoureuse pour maintenir un très haut niveau d'investissement, 484 M €, sans augmenter les impôts.

Les Recettes

Recettes de fonctionnement : 1 556,54 M€

Les recettes totales réelles de fonctionnement inscrites sont estimées à 1 556,54 M€ (après la péréquation qui diminue de 343 M€ les recettes du département au profit d'autres départements). Sans l'augmentation attendue des droits de mutation (70 M€), elles seraient quasiment les mêmes qu'en 2010 (+0,19 %).

Recettes d'investissement : 156,85 M€

Elles proviennent de cessions de propriétés départementales (22,23 M€), de la montée en puissance de la délégation à la pierre et du programme d'investissement volontariste mis en œuvre depuis plusieurs années (subventions, FCTVA).

Les Dépenses

Elles s'articulent autour de 4 axes majeurs :

Une **solidarité** renforcée (61 % des dépenses de fonctionnement) : + 15,8M€, avec une priorité pour les personnes âgées et handicapées.

Le développement des infrastructures de **transport** (191,54 M€) et des routes (63,49M€)

Le **logement social** et la rénovation urbaine (+24,8 %)

La création et la rénovation des **collèges** (85,5M€)

Dépenses de fonctionnement : 1 369 M€ (+2,58 %, dont +0,7% pour la masse salariale).

Dépenses d'investissement : 484 M€

En 2012, une nouvelle vague de péréquation entrera en vigueur : elle portera sur la Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE). Le Département des Hauts-de-Seine sera largement contributeur à cette nouvelle péréquation.

Le Conseil général continuera à poursuivre ses efforts de gestion pour continuer à assurer le financement de tous les projets menés au service de ses habitants.

Les arbres des Hauts-de-Seine

Le Conseil général entretient environ 286 000 arbres : 33 000 arbres le long des 400 km de routes départementales, 3 500 arbres dans les 99 collèges publics, 250 000 dans les parcs départementaux. En 2010 il en a planté 3 442.

Depuis peu, le Conseil général teste un nouvel outil informatique pour recenser les arbres départementaux. Il s'agit de dresser une cartographie détaillée du patrimoine végétal du département pour connaître le plus précisément possible leur état phytosanitaire, afin de planifier de façon adéquate le remplacement des arbres potentiellement dangereux.

Nos villes et le canton de Bourg-la-Reine/Antony-nord

RD 920 : la rénovation est lancée !



Les travaux vont commencer par le **Carrefour de la Duchesse du Maine** (Antony/Sceaux) : le début des travaux est prévu le 20 juin 2011 pour une durée de 9 mois.

Parallèlement, les travaux du **Carrefour de l'avenue**

Kennedy (Antony/Massy) devraient commencer le 11 juillet 2011 pour une durée de 9 mois (sous réserve des travaux d'enfouissement des réseaux aériens par le Sipperec)

A Bourg-la-Reine, avenue du Général Leclerc à la hauteur de la ZAC de la Bièvre, le début des travaux est prévu pour la mi-septembre 2011 pour une durée de 9 mois.

Pour la suite, les études se poursuivent. Les travaux de la section « Croix-de-Berny/Duchesse du Maine » sont envisagés au 2^{ème} semestre 2012, tout comme ceux au droit de la place Condorcet à Bourg-la-Reine. La suite (et fin) des travaux se poursuivra par sous-sections homogènes entre 2013 et 2018.

Il faut rappeler la nécessité de maintenir au mieux la circulation, ce qui explique le phasage de cette rénovation. *(plus d'infos sur www.rd920.fr)*

L'EHPAD Castel Régina certifié NF Services

L'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes Castel Regina de Bourg-la-Reine est le **premier des Hauts-de-Seine** à obtenir cette norme. Il accueille 80 personnes âgées dépendantes et a notamment été félicité pour **l'excellence de son ambiance générale, le bon accueil des résidents** et les animations variées et suivies.

Cette certification de services accordée par des professionnels indépendants est un gage de qualité auprès des professionnels de santé, des pouvoirs publics, des résidents et de leurs familles. « *Votre établissement est à la pointe*, a déclaré Patrick Devedjian. *Il faut maintenir vos efforts dans le temps. La dépendance est un défi de notre société car l'espérance de vie est de plus en plus longue* ». Au titre de l'aide personnalisée d'autonomie (APA), le Conseil général a versé 291 392 € à cet établissement en 2010.

L'Open Tennis Handisport

Du 21 au 26 juin, le BNP Paribas Open de France rassemble au **Stade de la Grenouillère** les meilleurs joueurs et joueuses de tennis handisport du monde : plus de 130 sportifs l'année dernière ! Il fait partie de dix meilleurs tournois au monde.

Le 18 mars dernier, les élèves de CM2 de l'école Paul Bert à Antony recevaient leur député : l'occasion de parler du rôle de l'Assemblée nationale car c'est leur classe qui représente la 13^{ème} circonscription des Hauts-de-Seine au Parlement des enfants le 28 mai prochain. La classe a visité l'Assemblée nationale avec leur professeur le 5 mai dernier et a élu l'un des leurs, Alan, qui sera pour une journée député et votera une loi proposée par ces députés d'un jour.



Agenda culturel

- Maison de Chateaubriand, *Madame Geoffrin une femme d'affaires et d'esprit*, du 27 avril au 24 juillet.
- Petit Château de Sceaux, *Le Dessin Français de Paysage au XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles*, du 14 mai au 15 août.
- Parc de Sceaux, Opéra en plein air, *Mme Butterfly*, les 2,3 et 4 juin.
- Parc de Sceaux, Exposition de photos, *Eaux de Seine*, du 2 juin au 1^{er} décembre.
- Parc de la Vallée aux Loups, *Rendez-vous aux jardins*, 4 et 5 juin.
- Festival du Val d'Aulnay du 29 mai au 26 juin, www.festivaldaulnay.fr.
- Festival de l'Orangerie de Sceaux du 10 juillet au 12 septembre, www.festival.orangerie.free.fr.

Festival de la Réussite Educative à Antony

(Parc Bourdeau les 26 et 27 mai) : la culture au service de la réussite des écoliers et collégiens du Noyer Doré.

Où en est le futur Collège Descartes ?

L'architecte a été choisi en 2010, il a travaillé avec les services du Conseil général sur son projet. Le dossier définitif devrait être validé fin juin. Les appels d'offres suivront pour un début de travaux estimé au printemps 2012. Le nouveau collège devrait ouvrir en janvier 2014 et le gymnase en janvier 2015.

Piscine de la Grenouillère : ouverte à partir du vendredi 20 mai et jusqu'au dimanche 4 septembre.

A l'Assemblée Nationale

Les principaux textes examinés au printemps

La garde à vue

Mardi 12 avril, les députés ont adopté définitivement le projet de loi modifié par le Sénat, relatif à la garde à vue. 294 députés ont voté "pour", 221 députés ont voté "contre" et 23 se sont abstenus. Ce texte, désormais appliqué, prévoit notamment la présence d'un avocat tout au long de la garde à vue.

La prévention des conflits d'intérêts

Mercredi 6 avril, le Bureau de l'Assemblée nationale a adopté un dispositif de prévention des conflits d'intérêts sur proposition du groupe de travail présidé par Bernard Accoyer et dont les deux rapporteurs étaient Jean-Pierre Balligand (PS) et Arlette Grosskost (UMP). Ce dispositif prévoit un code de déontologie que les députés s'engagent à respecter ; l'obligation de remplir une déclaration d'intérêts en début de mandat, réactualisée en cas de changement substantiel ; il institue un déontologue au sein de l'Assemblée, chargé de veiller au respect de ces principes et de conseiller les députés.

Les conseillers territoriaux

Mardi 10 mai, les députés ont adopté le projet de loi fixant le nombre des conseillers territoriaux de chaque département et de chaque région. Ces 3 493 conseillers territoriaux, qui siégeront à partir de mars 2014 à la fois au conseil général de leur département d'élection et au conseil régional de la région à laquelle appartient celui-ci, remplaceront alors les 3 900 conseillers généraux et les 1 757 conseillers régionaux. Ils seront élus au scrutin uninominal majoritaire à deux tours, selon les modalités prévues actuellement pour l'élection des conseillers généraux. Ils seront renouvelés intégralement tous les six ans.

Pour l'Île-de-France : 308 conseillers territoriaux remplaceront les 209 conseillers régionaux et les 460 conseillers généraux des 8 départements de la région.

Dans les Hauts-de-Seine : 41 conseillers territoriaux remplaceront les 45 conseillers généraux et les 29 conseillers régionaux, actuellement élus dans le département.

Toutes mes coordonnées :

Permanences le lundi de 17 h à 18 h 30 (sauf vacances scolaires)

Sur rendez-vous uniquement, au 01 47 29 32 33

- le 1^{er} lundi du mois à l'Hôtel de ville d'Antony
- le 2^{ème} lundi du mois à l'Hôtel de ville de Châtenay-Malabry
- le 3^{ème} lundi du mois à l'Hôtel de ville de Bourg-la-Reine
- le 4^{ème} lundi du mois à l'Hôtel de ville de Sceaux

S'informer : www.patrickdevedjian.fr

www.hautsdeSeine.net et www.assemblee-nationale.fr



Le jumelage Châtenay-Malabry/Wellington à l'Assemblée

La réforme constitutionnelle sur l'équilibre des finances publiques (la « règle d'or »)

L'Assemblée l'a adoptée le 10 mai. Ce texte propose de modifier la Constitution afin de renforcer la gouvernance des finances publiques et de rendre pleinement effectif l'objectif d'équilibre des comptes défini à l'article 34 de la Constitution. Le Gouvernement s'est en effet fermement engagé à respecter la trajectoire de déficit public inscrite dans la loi de programmation des finances publiques (6 % en 2011, 4,6 % en 2012 et 3 % en 2013), quelles que soient les conditions économiques.

Par ailleurs, l'Assemblée a approuvé la déclaration du Gouvernement sur le programme de stabilité adressé par la France, à la Commission européenne, conformément au Pacte de stabilité et de croissance. L'objectif est de garantir une discipline budgétaire rigoureuse grâce à la surveillance et à la coordination des politiques budgétaires.

Interdiction de l'exploitation des gaz de schiste

J'ai voté contre cette proposition de loi parce qu'elle empêche la recherche d'avancer. Nous sommes tous d'accord pour encadrer les expérimentations et vérifier qu'elles n'impactent pas négativement l'environnement. **On fait des progrès chaque jour** pour utiliser des produits non toxiques et limiter au minimum la consommation d'eau. Les huiles et gaz de schiste sont une source nouvelle d'énergie qui a permis de faire baisser le prix du gaz de moitié dans les pays qui l'exploitent. Pourquoi se priver de cette recherche qui pourrait être sérieusement encadrée ?

M'écrire :

Conseil Général des Hauts-de-Seine

2-16, boulevard Soufflot - 92015 Nanterre cedex

Contact : 01 47 29 32 33

Courriel : pdevedjian@cg92.fr

Assemblée Nationale

126, rue de l'Université - 75355 Paris cedex 07 SP

Contact : 01 40 63 67 72

Courriel : pdevedjian@assemblee-nationale.fr